

**COMITE DE PILOTAGE
CONSERVERIE SOCIALE**

Présents :

Communauté de communes du pays de la Chataigneraie :

Bertrand de la Bonnelière, Directeur, Joseph Bonneau, Vice-Président, Eric Rambaud, Président, Valentin Josse, Conseiller Général

Fleury Michon :

Laurent Bellion, Responsable achats

Financeurs : Celine Allain, chargée finances solidaires FONDES, Clemence Mahieu et Claire Delalande, chargée de mission ADEME

AVEFA : Stephane Lucereau

Conseil de développement en Sud Vendée : Jean Valère Rabeaux, Claudette Boutet, Présidente, Sylviane Haas, Chargée des affaires sociales

Syndicat de la propriété rurale : Catherine Sachot Poncin

Cuisine centrale CH Fontenay le Comte : Christelle Lefoulgoc, responsable

Atout Linge : Lydie Lalère, Yves Adam, Marcel Briffaud, Paul Grosbon, Hélène Levoux Thomas, Directrice, Morgane Besnier, chargée de développement local

La Direccte : Marie Hassed, Chargée de développement de l'emploi et du territoire

Consultante : Rachel Dothée,

Melonier : Myriam Martineau, gérante melon boule d'or

Agriculteur : Denis Coirier, Pierre Jean Gaillard

Réseau Cocagne : Lauriane Grammont,

Enseignants chercheurs : Christine Margetic, université de Nantes, Julien Noël, Université de Rennes

Député : Hugues Fourage

Communauté de communes Vendée Sèvre Autise : Daniel David, Vice-président, Stéphane Guillon, Vice-président

Sous-Préfecture de Fontenay le Comte : Sébastien Abdul, Sous-Préfet

Conseiller Régional : Denis La Mache

Communauté de communes de Fontenay le Comte : Yves Billaud

Mairie de Fontenay le Comte : Claudine Plaire, Adjointe au maire

Centre Technique en Agroalimentaire : Nicolas Belaubre.

Lieu :
Communauté
de communes
du Pays de La
Chataigneraie

Excusés :

Nadine Pelon, Jérémie Petit, Ludovic Hocbon, Isabelle Narolles, Eric Daniel, Marie Madeleine Anquetil, Mederic et Isabelle Besnard, Yves Poullain, Camille Condette, Régis Pasquier, Guylaine Barre, Matthieu Meekel.

DEVELOPPEMENT

1- Introduction par Marcel BRIFFAUD, Administrateur, Hélène LEVAUX-THOMAS, Directrice et Eric RAMBAUD, Président de la Communauté de Communes de la Chataigneraie

Marcel BRIFFAUD, Administrateur à Atout Linge, prend la parole au nom du Conseil d'Administration, présent au nombre de 4, et de son président, Eric DANIEL excusé. Dans cette introduction, Marcel BRIFFAUD a souhaité souligner l'importance qu'un tel projet soit porté par des élus et par des acteurs du territoire. D'où l'intérêt de réaliser un comité de pilotage et des tables rondes pour que chacun puisse avoir une compréhension du projet Conserverie Sociale.

Hélène LEVAUX-THOMAS, Directrice à Atout Linge présente la structuration et l'articulation de l'Insertion par l'Activité Economique. Elle explique les 4 axes du projet d'insertion et les objectifs attendus en termes de sortie vers l'emploi. Elle développe l'axe 4 « la contribution à l'activité économique et au développement territorial » qui fait le lien avec la réflexion menée depuis 2014 sur la création de nouvelles activités qui répondent à des besoins sociaux, environnementaux et économiques sur le territoire. Cette réflexion amène à la création d'une Conserverie Sociale déclinée en 4 activités : sous-traitance agricole, maraîchage biologique, légumerie et conserverie. Madame LEVAUX-THOMAS précise qu'une SIAE ne peut se développer qu'avec l'appui des acteurs du territoire. Elle doit être portée et soutenue par des partenaires engagés. Elle rappelle que l'une des attentes de ce premier comité est de favoriser un travail collectif et participatif afin que ce projet s'inscrive pleinement dans une dynamique de développement fondée sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne, qu'il soit utile au territoire et à la collectivité.

Eric RAMBAUD, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Chataigneraie, conclut cette introduction en indiquant le travail déjà mené avec Atout Linge sur l'atelier blanchisserie et l'accueil dans un bâtiment réhabilité. Celui-ci souligne son fort intérêt sur le projet Conserverie Sociale.

2- Intervention de Christine MARGETIC et Julien Noël, enseignants chercheurs, sur la gouvernance et les projets alimentaires territoriaux

Christine MARGETIC présente la pluralité des actions agri-alimentaires sur divers champs que ce soit les circuits de proximité avec la restauration collective ou l'accès social avec les jardins partagés. Cette pluralité de projets montre l'importance d'une structuration et d'une organisation tenant compte des lieux (espaces), des liens (échanges) et des lignes (identités). Ainsi chaque projet part d'un thème global qu'est l'alimentation pour l'organiser en un Projet Alimentaire Territorial. Puis vient ensuite la question de la gouvernance alimentaire territoriale car ce PAT fait appel à une diversité d'acteurs où chacun doit trouver sa légitimité dans le projet. L'objectif n'est pas de fonctionner en vase clos mais bien de co-construire ce projet. Christine MARGETIC cite quelques exemples de gouvernance alimentaire (GOUVALIM, FRUGAL...).

Accompagnée de Julien NOEL, ils illustrent deux projets alimentaires territoriaux, un qui fonctionne et un autre qui n'a pas fonctionné.

L'exemple de l'éco pôle alimentaire de la région d'Audruicq. Celui-ci regroupe dans un même espace une multiplicité d'activités autour de la thématique alimentaire avec une plateforme de distribution, un lieu de transformation, un espace pédagogique et un espace de production. Cette multiplicité d'actions induit une gouvernance alimentaire regroupant un nombre important d'acteurs. Cet éco pôle se consolide encore aujourd'hui dans ses actions et avec ses acteurs.

L'exemple de la SCIC Bio d'Ici en Sarthe qui a pour objectif d'alimenter les restaurations collectives du Pays d'Allonnes en légumes biologiques. Contrairement à l'éco pôle où toutes les activités se retrouvent dans un même espace, pour la SCIC c'est la structuration d'une filière locale permettant d'avoir des plants bio, de la production en maraîchage, un lieu de transformation et la distribution au sein de la restauration collective. Cette SCIC a de nombreux intermédiaires avant d'arriver à l'objectif d'approvisionner la restauration collective, au fur et à mesure certains intermédiaires vont se retirer du projet notamment les fournisseurs locaux. La SCIC doit faire appel à un fournisseur régional Bio Loire Océan pour permettre l'approvisionnement de la plateforme et la distribution auprès des restaurants collectifs du pays d'Allonnes. L'objectif de la SCIC n'a pu être atteint puisqu'il s'agissait de favoriser les producteurs locaux, l'emploi local et la restauration collective. Cet échec soulève des points de vigilance notamment dans la gouvernance d'un tel projet, de travailler avec les intérêts de chacun pour favoriser un intérêt collectif.

Intervention de Monsieur le Député, Hugues FOURAGE, cet échec relève plus d'un fait sociologique que du projet en lui-même, les acteurs du projet n'ont pas su passer au-delà de leurs divergences de point de vue et non pas su faire appel à leur bon sens, en allant jusqu'à entrer en concurrence avec la SCIC.

3- Intervention de Morgane BESNIER, Chargée de développement local pour Atout Linge

Un état des lieux du projet Conserverie Sociale, comme l'a indiqué précédemment Hélène Levieux Thomas, le projet recouvre 4 activités en sous-traitance agricole, maraîchage biologique, légumerie et conserverie. Suite à deux études de marché sur l'approvisionnement et les débouchés, les besoins et l'intérêt sur le projet ont pu être recensés. Ce travail a donné lieu à des rencontres avec des acteurs économiques, institutionnels et sur le champ de la formation. C'est ce qui a permis un engagement fort d'une multitude d'acteurs autour du projet. L'intérêt de les regrouper pour la première fois autour d'un comité de pilotage est donc devenu une nécessité. Malgré les nombreuses problématiques qui entourent le projet (foncier, bâtiment, volumes etc.), le comité de pilotage semblait être une première réponse pour mettre à plat le projet, que chaque acteur puisse se l'approprier et aboutir à des futurs groupes de travail.

4- Restitution des Tables Rondes

a. Maraîchage biologique

Présents : Paul GROSBON, Pierre-Jean GAILLARD, Mr RABEAUX, Sylviane HASS, Denis COIRIER, Claudine PLAIRE

Référent : Lauriane GRAMMONT

Le marché du bio se développe, il y a beaucoup de demande, en vogue. Il y a du potentiel de vente, marché porteur car peu d'offre local. Le maraîchage bio, un bon moyen pour remettre le pied à l'étrier. Support d'insertion très valorisant et efficace pour la reprise de confiance en soi. Type de chantier qui s'adresse bien au public féminin, malgré les aprioris. Un support qui convient à différents types de profil et met en avant certaines compétences : précision (semis), observation et sensibilité à travail du sol, relationnel (vente). Responsabilisations intéressantes sur certains postes en fonction des profils. Acquisition d'autonomie sur le travail. Dimension logistique intéressante. Importance d'un outil professionnel : acquisition de compétences transférable dans d'autres métiers, gestes et postures optimisées pour conditions de travail confortables. Manipulation d'engins : tracteur, chariot élévateur, passer le CACES. Zone rurale : importance de travailler sur la mobilité, c'est une des premières problématiques. (une première réponse avec la plateforme de mobilité à Fontenay le comte qui va ouvrir). L'installation de maraîchage sur 4ha ne fait pas peur aux agriculteurs du coin (ce n'est pas grand-chose). Important de tisser du lien avec les maraîchers locaux pour partenariats (mutualisation, stages en immersion). Des questions : la localisation ? besoin d'être proche d'un bassin de vie (accessibilité salariés en insertion) et proche d'un bassin de consommateurs. Cohérence de vendre plutôt en production locale et en circuit court, en cohérence avec le marché. Débouchés ? Fleury Michon mais intérêt du partenariat davantage sur parcours d'insertion / immersion, mécénat de compétences, soutien financier ou opérationnel. Quelles passerelles avec la conserverie ? (insertion / débouchés). Période de creux l'hiver ? à anticiper (moins d'embauches à cette période, ou complément d'activité) comme le travail le week-end, permanences, horaires de travail ou automatisation du matériel. Beaucoup d'investissements nécessaires : soutien financier des partenaires important. Pour la recherche de terrain : importance du soutien des partenaires publics.

b. Sous-traitance agricole

Présents : Marie HASSED, Daniel DAVID, Catherine SACHOT PONCIN, Sébastien ABDUL, Marcel BRIFFAUD, Yves BILLAUD, Yves ADAM

Référent : Stéphane LUCEREAU

Les élus territoriaux présents confirment qu'il y a une demande de main d'œuvre agricole. Certaines structures font appel à de la main d'œuvre détachée plus corvéable et sans problème de disponibilité. Il y a le constat d'un problème de comportements sur la main d'œuvre locale. L'organisation, la formation et la gestion du personnel proposé par l'activité permettrait de sécuriser le comportement et s'occuperait de la logistique. Une demande sur l'année est possible en organisant les diverses activités présentes sur le territoire. La question de répondre à des besoins sur l'élevage est posée mais semble demander plus de qualifications. Aujourd'hui le coût de la prestation reste à étudier, faut-il en venir au travail à la tâche au m² ? afin de ne pas faire peser la crainte d'absence de productivité par rapport au coût horaire. Une possibilité éventuelle de pallier au déficit chronique de personnel sur la cueillette en arboriculture.

La sous-traitance agricole sera un maillon du circuit court et il est possible de sécuriser le maraîchage biologique (qui a de gros besoins en main d'œuvre) en conventionnant à la fois sur la prestation et l'achat de production invendus pour la conserverie.

c. Conserverie

Présents : Hélène LEVAUX-THOMAS, Hugues FOURAGE, Claudette BOUTET, Valentin JOSSE, Julien NOEL, Myriam MARTINEAY, Claire DELANDE, Lydie LALERE, Celine ALLAIN, Joseph BONNEAU

Référent : Nicolas BELAUBRE

Il y a un intérêt économique car un atelier de transformation de ce type n'existe pas sur le territoire, de même il y a un intérêt d'emploi et surtout d'employabilité dans le tissu économique local. Le processus technique de la conserverie apporte des compétences aux salariés pour amener vers des emplois pérennes. Cette activité a une réponse environnementale puisqu'il souhaite transformer des fruits et légumes invendus et en circuit court. Des questions restent en suspens, les fournisseurs ? quel type de produits ? les débouchés ?

Sur le projet alimentaire territorial, il faut poser le sens de la démarche, faire sans ? avec ? est-ce un moyen ou une fin ?

d. Légumerie

Présents : Bertrand DE LA BONNELIERE, Laurent BELLION, Rachel DOTHEE, Clémence MAHIEU, Denis LA MACHE, Stéphane GUILLON

Référent : Morgane BESNIER

Depuis 2014, il y a un pôle d'excellence rural sur la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, l'objectif était de réaliser la transformation des produits du territoire sur le territoire et non plus à l'extérieur. Fleury Michon a participé à cette initiative et a cette réflexion depuis 7-8ans notamment sur les petits pois et les lentilles en menant un partenariat avec la CAVAC. L'intérêt est de faire de l'achat filière où l'on connaît la provenance du produit et son lieu de transformation. Aujourd'hui il manque cet atelier transformation même si la problématique d'un approvisionnement local continu sur l'année reste à résoudre. Pour rendre viable économiquement cet atelier, il faut réfléchir de l'assiette aux champs et non pas l'inverse, de même la logique d'échelle et spatiale reste une question importante à se poser. Cet atelier peut faire naître des politiques d'installation pour les maraîchers. La question du statut de ce projet qui regroupe de nombreux acteurs doit être posée, SCIC ?

5. Mots de conclusion

Sébastien ABDUL, Sous-Préfet

Ce projet doit avoir un soutien des élus locaux avec le milieu agricole et l'intégration dans un projet alimentaire territorial est primordiale ou contrat territorial ou contrat rural, l'objectif est que cela fasse sens en y associant les élus. C'est un projet exemplaire qui surfe sur une vague qui sera sans doute une déferlante dans les années à venir et qui préfigure quelque chose de plus large encore. C'est l'illustration d'un PAT qui vit.

Hugues FOURAGE, Député

Remerciements aux administrateurs et aux salariés d'Atout Linge dans cette démarche peu habituelle d'une démocratie participative. Il n'y a aucun doute que ce projet crée de la valeur humaine, sociale et qu'il fait naître une intelligence collective. L'objectif de ce comité de pilotage est atteint car il fallait faire en sorte que les acteurs s'approprient le projet. Aujourd'hui le plus important c'est le sens donné qui va permettre l'adhésion de chacun et permettre une transversalité. Comment les élus peuvent s'intégrer dans ce projet, à force de détermination, de motivation et montrer qu'ils sont acteurs.

CR approuvé par Monsieur Marcel BRIFFAUD, administrateur et référent de la commission 2, le 24/11/2016